



ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC-NICK

PROCÈS-VERBAL

Conseil d'administration - 24 août 2025 9h00 chez Yvan et Suzy

1. Ouverture de l'assemblée et prise des présences

- Tous les membres sont présents et le quorum est constaté.
 - Yvan Thibault (Président)
 - Suzy Byrns (Secrétaire)
 - Stéphanie Bilodeau (Trésorière)
 - Reine Lemerise (Administratrice)
 - Isabelle Paris (Administratrice)).

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Ordre du jour lu par Suzy, certains points ont été clarifiés et ajoutés.
Proposé par Stéphanie.

3. Adoption du procès-verbal du 22 juin 2025

- Comme seuls Yvan et Reine étaient sur le C.A. à la dernière rencontre du C.A., eux seuls peuvent proposer l'adoption du procès-verbal du 22 juin 2025.

Proposé par Yvan.

4. Règles de communications

- Discussions non-officielles : Messenger pour des discussions rapides et des demandes ne nécessitant aucune action ou suivi.
- Pour les discussions officielles ou incluant des documents ou actions : Courriels. Ceci permettra un meilleur suivi et une historisation de l'information.
- Les appels peuvent être utilisés pour les discussions plus exigeantes pour éviter une multitude d'aller-retour d'information.
- Pour les discussions et communications avec les membres, on doit toujours rester respectueux, même lors de nos communications à l'interne.

- Si une personne a un conflit personnel avec un membre, celle-ci devra déléguer la communication à un autre membre pour éviter des escalades inutiles et envenimer la situation.

Proposé par Isabelle

5. Mission et valeurs de l'APLN

5.1 Quels sont les objectifs de la mission et les valeurs de l'APLN.

Objectifs de la mission

L'APLN est une association sans but lucratif depuis septembre 1995. Ses objectifs sont :

- Regrouper tous les propriétaires à l'intérieur des limites du territoire du "Domaine du lac Nick".
- Favoriser la collaboration, la bonne entente et le bon voisinage entre les membres.
- Défendre les droits et les intérêts de tous les membres.
- Promouvoir la protection du lac Nick et son bassin versant.
- Communiquer avec les membres et les informer de tout sujet pertinent.
- Organiser et soutenir des événements sociaux contribuant à l'amélioration de la vie sociale.
- Respecter les servitudes des membres et voir à l'entretien de ses propriétés soient les plages du lac Nick et du lac Spring.
- Isabelle suggère de présenter les objectifs de la mission aux membres lors de chacune des assemblées annuelles de l'APLN. Tous les membres sont favorables à cette proposition.

Valeurs

Élaboration des valeurs principales que l'on désire suivre afin d'atteindre les objectifs de notre mission.

- Yvan propose que pour tous les comités, les discussions, les recommandations et les actions soient alignées afin de répondre aux objectifs de la mission.
- Les valeurs qui ont été convenues à la convenance de tous sont :
 - Collaboration
 - Respect
 - Équité
 - Bienveillance
- Tous les membres sont en accord avec les objectifs de la mission et les valeurs. **Yvan Propose** les objectifs de la mission et les valeurs.

5.2 Sondage pour connaître les attentes des membres face à la mission et les valeurs de l'APLN.

- Cette démarche nous permettra de connaître leurs besoins et leurs attentes afin de bien cibler les priorités afin de répondre aux besoins et attentes des membres.
- Isabelle soulève le point que de connaître les besoins à long terme, permet de s'assurer que les objectifs à court terme iront dans la même direction.
- Dans le sondage, il faudra indiquer que le sondage est en référence avec la mission de l'APLN et d'y énoncer les objectifs de la mission.
- Les questions seront les suivantes :
 - Quels sont les besoins ou attentes que vous avez envers l'APLN.
 - À quoi devraient ressembler la Plage Kaiser et le Lac-Spring dans 5 ans.
 - Autre commentaire ou suggestions (activités, aménagements, etc...).
 - Quelle est votre appréciation générale de l'APLN (1 à 10 étoiles).
- Le comité de communication procédera à l'envoi et décidera s'il enverra un sondage avec des réponses anonymes ou si les répondants devront s'identifier afin de s'assurer que les membres ne répondent pas plus d'une fois par immeuble.

Stéphanie propose.

6. Comités et définition des rôles et responsabilités

6.1 Communications et événements

- La mission de ce comité sera au service des autres comités et du C.A. au niveau des communications.

Proposé par Stéphanie.

6.2 Environnement et santé des lacs

- Des membres ont déjà fait part de leur intérêt à s'impliquer dans ce comité (Éric Chazal, Francine Nadon, Serge Brunel et Nathalie Bernier).
- Faciliter la collaboration avec les différentes organisations de Bolton-Est (OBVLN, Municipalité, etc...). Les différents aspects du comité seront :
 - L'exutoire
 - Faune aquatique
 - Plantes envahissantes
 - Qualité de la zone de baignade (boue)

Proposé par Isabelle

6.3 Comité des plages (Kaiser et Lac-Spring)

- Administration des 2 locations (Entretien, surveillance, tests d'eau, aménagements, employés, bacs à déchets, réglementation, etc...)

Proposé par Suzy

6.4 Qualité de vie

- L'objectif est de supporter les membres pour certaines requêtes, entre autres pour le resurfaçage et remplissage des routes.

Proposé par Stéphanie.

6.5 Ordre et sécurité

- Stéphanie demande la création d'un comité pour sensibiliser et renforcer l'ordre et la sécurité dans le domaine, entre autres concernant la vitesse sur les routes, les 4 roues qui circulent dans les rues, le bruit, etc...
- Isabelle et Suzy indiquent leur dissidence car selon elles, ceci ne relève pas de l'APLN, mais plutôt des autorités municipales et policières et pourrait avoir un impact négatif sur l'image de l'APLN.
- Tous s'entendent pour dire que cette démarche devrait plutôt être faite avec une initiative personnelle que par l'APLN.
- Un vote a été demandé avec 4 votes contre et 1 vote pour.
- Devant la non-acceptation de ce comité, Stéphanie remet en question son engagement envers l'APLN. La réunion est donc ajournée et reportée au 31 août en attente de sa décision.

7. Présentation des outils utilisés par l'APLN

La rencontre ayant été écourtée, ce point sera discuté lors de la prochaine réunion du C.A. ou lors d'une rencontre Teams.

8. Transfert des postes de l'ancien C.A. au nouveau C.A.

La rencontre ayant été écourtée, ce point sera discuté lors de la prochaine réunion du C.A.

9. Retour sur les demandes des membres à l'AGA du 9 août 2025

- Représentation des membres au conseil municipal
- Collaboration avec les autres organisations de Bolton-Est
- OBVNL pour l'exutoire et la propreté du bord de l'eau.

La rencontre ayant été écourtée, ce point sera discuté lors de la prochaine réunion du C.A.

10. Varia

- Résolution pour autoriser Gaëtan Hamel à signer les 2 actes notariés pour les servitudes en cours en date d'aujourd'hui chez la firme Guérin Pomerleau Notaires Inc.

Proposé par Isabelle.

- Formation sur les règles de gouvernance, comment connaître les implications et responsabilités en tant que membre.

La rencontre ayant été écourtée, ce point sera discuté lors de la prochaine réunion du C.A.

- Valider pour les votes de Suzy et Yvan s'ils ont droit à un vote chacun, s'ils doivent avoir un consensus ou si leur vote compte pour chacun 50% d'un vote.

La rencontre ayant été écourtée, ce point sera discuté lors de la prochaine réunion du C.A.

11. Établir le calendrier des rencontres

- Prochaine rencontre prévue le 31 août 9h00 chez Yvan et Suzy.

Suzy propose

La rencontre ayant été écourtée, le calendrier sera établi lors de la prochaine réunion du C.A.

12. Fin de la réunion

- Suite aux discussions qui devenaient tendues concernant la formation des comités, la réunion a été écourtée et une rencontre pour terminer les points qui n'ont pas été discutés est prévue le 31 août 2025.

Yvan propose